

Présents :

- M. Joël SÜRIG, Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Education Nationale du Pas-de-Calais.
- Mme Thouraya ABDELLATIF, Inspectrice d'académie – Directrice académique adjointe des services de l'Education nationale du Pas-de-Calais.
- Monsieur Vincent LAVALLEZ, Directeur des Sports, Département du Pas-de-Calais, représentant M. Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Député honoraire,
- M. Thierry TOURDOT, Chef du service du développement de la pratique sportive, Direction des Sports, Pôle Réussites Citoyennes,
- M. Michel LETIENNE, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, représentant Mme Nathalie CHOMETTE, Directrice départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais
- Mme Joëlle DUBOIS, Médecin de l'Education nationale – Direction académique des services de l'Education nationale du Pas-de-Calais, représentant le docteur Annick CARON, médecin conseiller technique.
- Mme Sandra BLANCHARD, Principale du Collège Belrem de Beaurainville.
- M. Bertrand DERQUENNE, Proviseur du Lycée Professionnel Jacques Le Caron d'Arras
- M. Christophe SOUDANS, Proviseur du LYPSO de Saint Omer.
- M. Olivier CALAIS, Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique Régional en Education Physique et Sportive et Délégué académique à l'Action Sportive
- M. Dominique CARON, Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais, représentant M. Bruno PIECKOWIAK Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais.
- Monsieur Edmond LABUSSIÈRE, Professeur d'EPS au Collège Léon Blum de Wingles et Représentant du syndicat des enseignants d'EPS (SNEP).
- M. Manuel CABRERA, Professeur d'EPS au Collège Jehan Bodel d'Arras et Représentant du syndicat des enseignants d'EPS (SNEP)
- Mme Karine FOMONT, Professeur d'EPS au Collège Jean Jaurès de Lens et Représentante du syndicat des enseignants (SE-UNSA)
- M. Loïc DAROUSSIN, Professeur d'EPS au Collège Albert Camus de Lumbres et Représentant des Associations Sportives
- M. Didier KONARKOWSKI, Professeur d'EPS au LP Curie de Oignies et Représentant des Associations Sportives
- M. Renaud WILSON Professeur d'EPS au Collège Bracke Desrousseaux de Vendin le Vieil et Représentant des Associations Sportives.

Le service départemental de l'UNSS du Pas-de-Calais :

- M. Frédéric ROSELLE, Directeur du service départemental de l'UNSS du Pas-de-Calais
- M. Eric SAILLIOT, Directeur adjoint du service départemental de l'UNSS du Pas-de-Calais
- M. Henri PAYEN, Directeur adjoint du service départemental de l'UNSS du Pas-de-Calais

Invité présent avec voix consultative :

- M. Patrick BOULANGER, Directeur régional de l'UNSS Nord-Pas-de-Calais

Excusés :

- M. Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Député honoraire,
- Mme Nathalie CHOMETTE, Directrice départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais
- Mme Florence DURNERIN ; IA, IPR-EPS
- Mme Sophie JOMIN-MORONVAL, IA, IPR-EPS
- Mme Delphine PLANCK, IA, IPR-EPS
- Mme Fabienne KUNTZ-ROUSSILLON, IA, IPR-EPS
- M. Frédéric MAIK, IA, IPR-EPS

Absents :

- Mme Catherine CREPIN, Principale du Collège Jacques Prévert de Houdain.
- La PEEP dont le représentant est toujours en attente de désignation
- M. David GARBE, Représentante FCPE

M. SÜRIG ouvre le conseil départemental.

M. Joël SÜRIG

Bonjour à tous, je suis très heureux d'être là. Je me rappelle que lors de mon arrivée dans le Pas-de-Calais, je suis allé à Liévin. C'était ma première sortie et c'était l'occasion pour moi de vous dire tout l'intérêt que je portais à l'UNSS. J'avais déjà posé un certain nombre de questions notamment quelles étaient les priorités, de quelle façon cela se développe. Je sais que Mme ABDELLATIF est particulièrement attentive aux différents points de développement. Nous allons parler du sport partagé, sur l'évolution de la place des filles notamment en termes d'organisation des activités. Cela demande des évolutions sur des pratiques nouvelles et l'on sait qu'il y aura aux jeux olympiques des pratiques nouvelles qui seront introduites. Il faut donc tenir compte de tout cela. Nous évoquerons également les jeunes reporters, les jeunes officiels. Je sais que nous sommes dans un Département où il y a une vraie valeur de l'engagement, de l'implication

et un développement qui est important. C'est un Département qui propose de nombreuses activités et qui mobilise un nombre très important d'élèves. C'est donc une façon de le reconnaître et de saluer la qualité du travail que vous engagez. L'une des finalités de cette réunion aujourd'hui est de fixer un cahier des charges, des objectifs pour les années à venir. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivés. Il est important de vous saluer car nous avons besoin de personnes nouvelles pour s'engager. Nous allons maintenant procéder à un tour de table afin que chacun puisse se présenter. Et au préalable s'il y avait des questions, des éléments à développer profitez de ma présence, même si ce n'est pas à l'ordre du jour.

Chaque membre procède au tour de table.

M. Joël SÜRIG

Y-a-t-il des déclarations préalables ?

Trois déclarations sont lues respectivement par :

- M. Loïc DAROUSSIN, Représentant des Elus des AS
- M. Edmond LABUSSIÈRE, Représentant SNEP
- Mme Karine FROMONT, Représentante SE-UNSA

Ces dernières seront jointes en annexe.

M. Joël SÜRIG

En référence à la déclaration lue par M. Loïc DAROUSSIN (NDLR : le décès d'un élève en cours d'EPS à Liévin), je vous remercie pour le message final qui est important. Je voulais préciser qu'il est important d'avoir la formation des premiers secours mais s'il avait eu la formation, ou s'il avait été actualisé, il n'aurait pas pu sauver quoi que ce soit. Je sais que ce Professeur culpabilise énormément et il faut lui dire qu'il n'y est pour rien.

Je dois maintenant partir, c'est avec grand plaisir que je serais resté. Cette instance est intéressante et les ambitions qui sont derrière sont très importantes. J'aurais un remerciement et un regret. Un regret pour l'enfant et le collègue, ce qui fait que la journée du sport scolaire a été annulée et on ne pouvait bien évidemment pas fêter le sport scolaire à Liévin dans ces conditions-là. C'est vrai qu'on avait souhaité en faire un grand moment festif, développer, faire connaître auprès des uns et des autres. Nous aurons d'autres occasions pour le faire car ce n'était évidemment pas possible. Et j'ai un remerciement pour l'action, que ce soit pour les uns et les autres : les associations, les Chefs d'établissement, les enseignants. Je vous remercie pour la qualité du travail qui est engagé, qui permet la dynamique qui est là et qui est très importante. Je me rappelle que quand j'étais adjoint, nous avons fait une enquête pour l'académie de Lille sur les résultats scolaires UNSS et nous avons vu à notre échelle académique qu'il y avait un vrai plus. Les résultats étaient plus positifs là où il y avait de l'activité sportive avec le développement humain, du corps, de l'esprit. Merci à vous.

Monsieur Joël SÜRIG quitte le conseil départemental à 14h30.

M. Frédéric ROSELLE

Tous les Chefs d'établissement, Présidents de l'Association Sportive ont été destinataires de cette lettre les invitant à réunir leur comité directeur et à organiser les élections des représentants des Elus des AS au conseil départemental de l'UNSS. Ça s'organise jusqu'au 22 novembre. Si vous rencontrez des difficultés que ce soit au niveau des équipes des enseignants d'EPS ou au niveau des Chefs d'établissement, n'hésitez pas à prendre contact avec le service départemental. Nous avons mis en place des formations de secrétaire d'AS en début d'année dans le secteur minier, sur le littoral de manière à pouvoir faciliter l'organisation de ces élections. Une information avait été faite, à la fois par courrier dans les établissements scolaires, à la fois dans les AG de rentrée dans les différents districts. Il y a une information qui est faite au niveau du site de l'UNSS nationale. On a développé de la manière la plus ample possible la communication sur ces élections et leur organisation. Si toutefois nous étions passés au travers de quelques Etablissements ou si des enseignants avaient encore des questions, nous restons à leur disposition.

Je vous propose de passer à l'adoption du procès-verbal du précédent conseil départemental UNSS. Avez-vous des remarques ?

M. Loïc DAROUSSIN

Si je puis me permettre un dialogue avec les Chefs d'établissement pour souligner ce que je notais dans la déclaration liminaire des élus des AS. Si on peut travailler ensemble et que vous puissiez demander à vos collègues de faire redescendre ces mails vers les équipes, ce serait bien. Pour exemple, j'ai fait un sondage au niveau de mon district, sur 17 établissements, 10 n'ont pas eu le premier appel à candidature envoyé le 20 septembre pour la mise en place de ces élections. Je suis ancien membre, je me suis renseigné sur les textes de lois et c'est pour cela que j'ai pu présenter en temps et en heure une liste mais tout à chacun n'a pas été appelé à candidater malheureusement. Le mail d'organisation du scrutin redescend un peu plus vers les équipes, contrairement au premier. Est-il possible de nous aider à faire redescendre ce mail ? Merci.

M. Bertrand DERQUENNE

Je m'étonne. Je sais que les chefs de d'établissement font toujours suivre les courriers qui sont destinés aux Présidents d'AS sous couvert du Chef d'établissement. Nous ne pouvons pas écrire à nos collègues Chefs d'établissement, cela n'est pas dans nos compétences, pour leur rappeler ce qu'ils ont à faire. Mais je suis très surpris de ce sondage, est-ce qu'il vaut sur un bassin, un district, une académie ? C'est une question que l'on peut se poser, dans toutes les communications que l'on a à faire avec les enseignants en général. Pour ma part, je transfère toujours les documents.

M. Frédéric ROSELLE

Dans les éléments de communication que l'on avait envisagé, il y avait, notamment sur la journée du sport scolaire dans le cadre de la réunion du conseil régional UNSS CACE, un temps qui était dédié aussi à cette information à destination de l'ensemble des responsables de bassin. Cela n'a pas pu se tenir, cela peut aussi contribuer à expliquer ce sondage.

M. Christophe SOUDANS

Je voulais répondre à M. DAROUSSIN sur les questions de communication et de transmission d'informations. Il peut y avoir en effet à un moment donné la non transmission d'informations liée au moment du tri d'un courrier, qu'on a du mal à expliquer sur le nombre que vous venez d'indiquer. Mais on est aussi habitués à avoir des relances et des rappels quand les choses ne sont pas faites. L'idée d'une relance locale avec des animateurs de district qui sont les relais des informations, je pense que c'est une bonne manière de faire un rappel qui amènera du positif sur la relance des élections. Je parle animateurs de district, Chef d'établissement, qui sont aussi les relais d'une information et comme nous avons des coordonnateurs de district UNSS, c'est un très bon lien qui peut se faire.

M. Bertrand DERQUENNE

Et pour compléter, c'était la volonté de la CACE, d'avoir un responsable du sport scolaire par bassin. Nous n'allons pas reparler de la problématique de cette journée du sport scolaire mais la volonté de Mme la Rectrice était de réunir cette CACE et de pouvoir constater l'investissement des Chefs d'établissement par bassin.

M. Olivier CALAIS

Est-ce qu'il y a des informations concernant cette question sur le site OPUSS ?

M. Frédéric ROSELLE

Oui, les informations sur les élections sont disponibles sur le site national. On a à la fois cet aspect national et cet aspect départemental avec la diffusion de l'information par email et lors de la formation des secrétaires. Au niveau des districts, lors de l'AG de rentrée des coordonnateurs de district, l'information a été donnée. On a donc procédé à un spectre large de manière à pouvoir toucher le plus grand nombre.

M. Olivier CALAIS

Chaque secrétaire d'AS de chaque Etablissement a la possibilité d'aller sur le site ?

M. Frédéric ROSELLE

Tout à fait.

Adoption du procès-verbal du conseil départemental de l'UNSS du 26 avril 2019.

M. Frédéric ROSELLE

Je vous propose aujourd'hui, après échange dans le cadre de la préparation de ce conseil départemental, de modifier la présentation en vue du prochain plan quadriennal 2020-2024. On avait une structure qui était stable depuis 2016. Je souhaiterais la faire évoluer afin qu'il y ait plus de débat et que ce soit plus interactif dans le cadre du projet départemental de développement du sport scolaire. La première étape a été l'envoi de tous les chiffres, qui d'habitude sont présentés lors du conseil départemental, de manière à ce qu'on puisse avoir un débat sur des éléments de stratégie. La transformation du PowerPoint s'opère autour de 5 thèmes : 1/ les chiffres 2/ le bilan et les perspectives des rencontres 3/ les thématiques transversales 4/ un focus 5/ les finances. Ce sont les 5 grands thèmes que je peux vous proposer pour l'animation de ce conseil. Pour chaque diapositive, l'idée est d'avoir une thématique, un chiffre clé, un commentaire et après la possibilité pour chacun d'intervenir sur la thématique. Voilà l'idée de ce conseil départemental qui est à la fois sur le fond puisque les commentaires qui seront proposés et les chiffres qui vous ont été proposés sont le bilan à la fois de l'année écoulée et on commence à aborder le bilan de 2016-2020 pour se projeter sur le plan 2020-2024. La présentation est bien évidemment en lien avec le projet départemental de développement du sport scolaire tel qu'on l'avait travaillé dans la déclinaison du plan académique. L'idée étant ici de pouvoir dialoguer autour de ce plan sur les thématiques afin que ce soit plus synthétique et en tout cas plus accessible sur les 2h/2h30 de conseil.

Mme Thouraya ABDELLATIF

Je voudrais remercier M. ROSELLE pour son travail et de mettre en place une pédagogie inversée qui permet sur le temps de nos échanges d'avoir un débat qui sera plus centré sur une réflexion stratégique et qui nous permet à la maison d'analyser les chiffres et de pouvoir uniquement mettre en exergue les grands points qui vont être sujets à débat.

M. Frédéric ROSELLE

Je vous propose d'étudier la première diapositive pour voir cette méthode. Nous avons ici la thématique des statistiques, le chiffre clé est pour nous encore une fois plus de 30% des collégiens qui sont licenciés à l'UNSS, avec une progression du nombre de licences sur les 4 années, plus importante chez les filles que chez les garçons. On peut souligner ici l'impact de la suppression du certificat médical qui, à un moment donné, montrait dans les courbes un impact très important sur l'évolution du chiffre de licenciés. On voit une progression du nombre de Jeunes Officiels à la fois dans les certifications et à la fois dans le nombre de Jeunes Officiels formés dans l'année. Sur les chiffres cette année, nous avons 2 associations sportives qui étaient l'année dernière non affiliées, ce qui a impacté sur le volume global de licenciés puisque vous avez pu constater dans les chiffres que nous avons une légère baisse du nombre de licenciés. Pour cette année concernant ces 2 associations sportives, la situation est réglée pour l'une et pour l'autre c'est en cours de régularisation. Je vous ai également mis les chiffres de comparaison au regard des Départements qui sont de même volume que nous. Les chiffres du Département du Pas-de-Calais étaient jusque-là plutôt bons au regard des autres Départements de même taille, notamment sur le taux de licenciés des filles puisqu'on avait depuis 4 ans un accent particulier sur la dynamisation et l'accès à la pratique du public féminin.

M. Loïc DAROUSSIN

Sur ces tableaux comparatifs par rapport aux structures proches, serait-il possible d'avoir aussi la colonne « nombre d'animateurs » ou « nombre d'élèves licenciés par animateur » ?

M. Frédéric ROSELLE

Je le note, je vais regarder car si je ne l'ai pas mis c'est qu'à priori nous ne l'avons pas dans le tableau statistique que nous transmet M. QUINCY, le Directeur national adjoint en charge des ressources informatiques. Mais nous allons évoluer de OPUSS vers OPUSS 2 et peut-être que dans ce cadre, on pourrait l'intégrer dans les statistiques.

On a une tendance à la stabilisation des effectifs licenciés aux alentours de 27 000 élèves, le taux de pénétration reste stable et le taux de licenciés chez les filles progresse.

M. Olivier CALAIS

Il serait intéressant d'avoir dans les évolutions, les évolutions des Etablissements qui sont labellisés Génération 2024 et des éléments relatifs à ces Etablissements qui sont sur des territoires qui sont eux-mêmes labellisés terres de jeux 2024. Comme on est sur des politiques de cohérence et de continuité éducatives, à la fois 1^{er} degré/second degré, mais aussi en liaison avec le territoire. Et dans le cadre du travail qui est mené avec le conseil départemental, il est intéressant d'avoir ces éléments pour voir s'il y a des zones d'ombre, s'il y a des actions particulières à mener ou au contraire comprendre des dynamiques positives pour pouvoir les diffuser. Au-delà de ça, il faut souligner et remarquer la qualité de l'investissement de tout le monde, qui permet l'augmentation des chiffres car même si on est sur des hausses de l'ordre de 2 ou 3%, derrière c'est un travail très important qui est nécessaire. Il faut donc féliciter chacun des acteurs : Chefs d'établissement professeurs EPS, etc.

M. Frédéric ROSELLE

En complément de cette diapositive, nous avons échangé avec la Mme la Directrice, je ne fais pas apparaître les chiffres sur les élèves en situation de handicap. Ils ne sont pas significatifs pour le moment. A titre d'exemple, nous avons une structure spécialisée qui a participé à nos compétitions qui a 0 licencié. Car ils bénéficient de la convention avec la fédération de sport adapté et de ce fait, n'ont pas jugé nécessaire de licencier les élèves à l'UNSS. L'objectif est que d'ici 2024, on puisse travailler sur cette thématique, on y reviendra.

M. Thierry TOURDOT

Pour les Jeunes Officiels, a-t-on une idée de la passerelle entre l'UNSS et le sport associatif ? De savoir quel est le pourcentage de ces Jeunes Officiels qui officient aussi dans un cadre associatif général.

M. Frédéric ROSELLE

C'est une question qu'il faut qu'on mette à l'ordre du jour des commissions mixtes départementales et régionales puisque c'est à ce moment-là que pourront être débattues activité par activité, les passerelles et les doubles certifications. On aura à partir de ces bilans, activité par activité, la possibilité de faire un bilan général. Sachant qu'au niveau national, dans les conventions à ma connaissance cette statistique n'existe pas.

M. Thierry TOURDOT

C'était pour faire écho à « vers une génération responsable » et donc responsable en tout lieu et en tout point.

M. Frédéric ROSELLE

Je vous propose de passer à la deuxième thématique, c'est-à-dire les bilans et perspectives des rencontres auprès de l'UNSS. On a une première diapositive sur la thématique du haut niveau du sport scolaire. Cette année, ce sont 111 équipes qui ont participé à un championnat de France, ce qui représente 64 associations sportives. L'objectif étant, à l'UNSS, de permettre à chacun d'atteindre son plus haut niveau de pratique. Nous avons une aide très importante du Département à hauteur de 20 000€. Nous sommes, pour cette année, en train de faire l'analyse des différents dossiers qui nous ont été remontés, nous sommes sur une dynamique en augmentation. C'est-à-dire que le restant à charge des associations sportives augmente et nous avons sollicité le Département afin de voir dans quelles mesures on pourrait faire évoluer cette enveloppe des 20 000€ à la hausse pour pouvoir continuer à aider les associations sportives des collèges publics au même niveau. Pour nous, une participation aux championnats de France c'est une dynamique à la fois pour les élèves, dans les équipes EPS, dans les Etablissements. C'est également 118 Jeunes Officiels nationaux dont 47 formés dans l'année. Pour les championnats de France spécifiques aux lycées professionnels, nous avons dans les chiffres une dynamique qui est confortée, avec une réponse depuis maintenant deux ans à destination de ces publics qui montrent un réel engouement. Il y a maintenant une réelle accessibilité aux championnats de France pour les élèves de lycées professionnels.

M. Vincent LAVALLEZ

Je vous remercie Mme la Directrice pour votre invitation et je m'excuse de mon retard car j'étais avec les élus pour parler des questions budgétaires 2020. Je ne vous ferai pas d'annonces car cela ne m'appartient pas. C'est en effet aux élus de le faire et le budget n'étant pas voté, il le sera en décembre, ce serait prématuré d'annoncer des chiffres. Ceci étant donné, nous pouvons tout de même annoncer les grandes tendances. Il y aura le maintien d'une politique départementale sportive volontariste. Le Département a une politique sportive volontariste en dehors des sports de nature, compétence obligatoire du Département. Les autres actions que le Conseil Départemental met en œuvre sont volontaristes. Les élus ont voulu maintenir une politique sportive d'ampleur, c'est à peu près 10 millions d'euros qui sont tous les ans consacrés au soutien du sport du Département. Et pour qu'il y ait du soutien aux structures départementales, dont font partie le conseil départemental de l'UNSS 62, il est bien entendu acté que nous poursuivrons l'accompagnement pour la saison 2019-2020 conformément à la convention d'objectifs pluriannuelle que nous avons signés en 2016 pour la durée de l'olympiade. Les montants seront portés à validation politique. Je ne suis pas sûr que nous serons en capacité d'accorder jusqu'au maximum de ce que nous pourrions être sollicités en termes d'augmentation mais les élus ont bien en tête l'indispensable soutien du Département pour les AS qui participent aux championnats de France, ils sont régulièrement interpellés en conseil d'administration sur ces sujets. Ils n'ont donc pas besoin qu'on les encourage à poursuivre cette aide puisqu'ils ont bien conscience de son utilité. Sur la dotation matérielle, c'est effectivement une piste qui est aujourd'hui en cours de réflexion. Je ne peux pas apporter non plus de validation définitive à ce stade puisque c'est conditionné aux éléments budgétaires. Ceci étant dit, les élus nous ont demandé de réfléchir à la façon dont on pourrait doter les équipes ou les athlètes qui représentent le Département lors de compétitions nationales. Nous avons sollicité le service départemental de l'UNSS pour nous apporter quelques chiffres. On travaille techniquement à des propositions sur ce sujet, sous réserve des validations, pour que le Département puisse doter d'équipements sportifs les jeunes collégiens qui participent à ces championnats. L'ensemble des éléments vous sera communiqué début janvier puisqu'il est prévu que le Département délibère de ce soutien dans la

première commission du mois de janvier. Ce qui nous permettra de payer assez rapidement les subventions, dès que l'exercice budgétaire sera exécuté.

M. Frédéric ROSELLE

Merci M. LAVALLEZ pour ce nouvel apport d'informations. Pour les nouveaux membres du conseil départemental, nous avons deux conseils départementaux par an. Celui-ci plus sur le pilotage du projet départemental et un autre plus spécifique sur l'aspect financier qui a lieu courant avril-mai après la validation des comptes par le commissaire aux comptes. Là, nous faisons des petits apartés sur l'aspect financier au gré de l'actualité de cette thématique mais ce n'est pas l'objet principal ici.

Nous travaillons également dans le cadre du sport pour tous. Le chiffre clé que nous avons retenu cette année est 7 700 participants au 1^{er} tour du cross sur l'année 2018-2019. On est ici sur les valeurs fondatrices de l'UNSS, à savoir la réussite et le partage. Vous avez ici les différents temps forts départementaux qui sont repris, qui œuvrent dans l'objectif de réussite et partage dans le cadre du sport pour tous. Vous les connaissez pour ceux qui assistent au conseil départemental régulièrement à savoir le cross du Département du Pas-de-Calais, la formation départementale des Jeunes Officiels avec notamment cette journée dédiée début janvier. « Génération athlète 2024 » ; l'année dernière nous avons dû réorganiser cette opération à cause des intempéries sur Calais qui devait avoir lieu à l'Aréna Stade Couvert de Liévin. Dans les perspectives, elle aura lieu le 29 janvier cette année. Le raid des collèges du Département du Pas-de-Calais a eu lieu à Liévin cette année et c'était une innovation. Cela a permis de dynamiser et de refédérer les équipes d'enseignants EPS sur ce secteur. Les Olympiades des benjamins qui sont organisées sur les plages de Berck depuis maintenant une dizaine d'années. On a augmenté la jauge pour être aujourd'hui à environ 800 benjamins. En lien avec le programme des jeux olympiques 2024, nous sommes dans le calage de la journée olympique de fin juin.

Nous pouvons passer à la diapositive suivante qui est sensiblement la même mais avec les perspectives. Sur les formations des Jeunes Officiels, une particularité cette année, nous lançons une action de développement spécifique avec pour objectif de favoriser la prise de responsabilités pour les jeunes filles dans le Département du Pas-de-Calais. Nous avons échangé avec M. CARON au titre de l'USEP, le CDOS et le Département. L'idée pour nous est de réussir à pouvoir proposer aux jeunes filles, dans le Département, des conditions plus favorables, plus incitatives, à prendre des responsabilités, que ce soit en tant que jeune coach, jeune organisateur, vice-président d'association ou jeune reporter. Cette action aurait pour point d'orgue un regroupement de ces élèves en lien avec la journée olympique qui aura lieu le 23 juin et ce, en lien avec l'USEP et les STAPS, l'université pour avoir un continuum du parcours éducatif et sportif de l'élève. « Génération 2024 », nous sommes sur la journée du mercredi 29 janvier. L'idée est de favoriser l'accès des élèves, au travers de la pratique de l'athlétisme, à une pratique pour tous dans le cadre de la semaine olympique et paralympique. On sera la semaine juste avant puisque la semaine olympique et paralympique. On pourrait envisager de faire le prochain conseil départemental de l'UNSS, qui nous est obligatoirement imposé sur cette période pour réaliser le vote pour le conseil régional de l'UNSS, en même temps que cette opération « Génération 2024 » à Liévin. On serait sur un conseil départemental exceptionnel presque uniquement lié à cette organisation du vote. Cela permettrait au conseil départemental, ainsi délocalisé, d'être au cœur de l'action UNSS et à la fois de répondre aux exigences institutionnelles qui nous sont posées par les textes. La fête départementale des sports collectifs sera reconduite sur le secteur de Béthune-Bruay, le raid des collèges aura lieu sur Lumbres cette année avec une sensibilité particulière sur l'éco-responsabilité. Les Olympiades des benjamins aura lieu le 18 juin de manière à pouvoir être sur la dynamique de la journée olympique et « nos filles ont du talent », c'est le nom qu'on pourrait donner à cette action ayant pour objectif de favoriser l'accès aux responsabilités des jeunes filles dans le Département.

M. Vincent LAVALLEZ

Je voudrais faire deux commentaires par rapport à ces actions. Ce sont aussi des actions que le Département accompagne dans les objectifs fixés par le Conseil Départemental. J'interviens car ce sont des sujets qui tiennent à cœur les élus, le sport pour tous. Au regard des enjeux sociaux, de santé, de bien-être notamment des plus jeunes, nos élus ont souhaité et nous ont rappelé que la question du sport pour tous était essentielle. On ne peut que se satisfaire de l'étalage des actions que le service départemental conduit, qui rentre en pleine cohérence avec la réalité de la situation des enfants du Département et des orientations du Conseil Départemental. La deuxième chose sur l'opération « nos jeunes filles ont du talent », c'est également une opération qui nous intéresse dans la mesure où le Département a enclenché depuis une petite année une concertation avec les acteurs du sport dans lequel le sujet du développement de la pratique sportive féminine est abordé et dans lequel on a aussi pointé la question de la prise de responsabilité des filles et des femmes dans les associations sportives. Voir que cette question est pleinement emparée par l'UNSS, qui est l'une des plus grosses fédérations du Département, c'est aussi l'attestation que le travail qu'on a conduit avec l'ensemble des acteurs du sport correspond bien à une réalité. C'est pour nous une satisfaction de voir que ce sujet est aussi à l'ordre du jour des travaux du service départemental de l'UNSS du Pas-de-Calais.

M. Frédéric ROSELLE

Je rebondis. M. TOURDOT avait fait une intervention remarquable lors de la dernière plénière du Conseil Départemental sur la thématique sportive et je pense vous solliciter pour faire une intervention dans le cadre de cette action si vous êtes d'accord.

Je vous propose de passer à la diapositive suivante, nous sommes toujours dans la thématique des rencontres UNSS avec les événements nationaux en 2018 avec un impact sur les territoires. L'idée de ces événements nationaux, de ces championnats de France, est que cela serve la dynamique des territoires à la fois sur un championnat de France athlétisme indoor à Liévin. Vous connaissez les dynamiques autour de l'accompagnement éducatif, nous avons envisagé une journée Olympique à laquelle M. SÜRIG faisait allusion tout à l'heure qui n'a pas pu se tenir. L'idée est qu'à chaque fois que l'on accueille un événement, on puisse faire bénéficier les territoires et leur population qui supportent l'organisation de cet événement et de pouvoir en tirer un bénéfice pour les élèves. On avait également le championnat de France de canoë kayak, et je remercie Mme BLANCHARD, Principale du collège Belrem de Beaurainville, dont l'établissement a accueilli et a été support de ce gros événement. L'idée était aussi de pouvoir être sur la revitalisation des territoires ruraux, de pouvoir dynamiser les projets au sein d'un Etablissement, d'avoir un projet d'accessibilité des élèves en situation de handicap, une dynamique autour du patrimoine culturel. Ce projet, en collaboration avec Mme BLANCHARD et ses équipes, a rencontré un vif succès. Les objectifs que l'on s'était fixé à travers l'organisation de ce championnat ont été atteints et peut-être même dépassés.

Mme BLANCHARD, avez-vous des commentaires par rapport à cette première expérience UNSS ?

Mme Sandra BLANCHARD

Vous avez résumé la situation. Cela a permis de redynamiser et de faire connaître notre territoire, les activités qu'on pouvait mener malgré le contexte de ruralité, l'accessibilité qui peut être faite sur cette zone. Je pense que les retours des différents intervenants ont été très positifs. On a été énormément accompagnés par la commune et l'intercommunalité, c'est tout ce travail qui a permis cette organisation. Sans ce support, cela aurait été compliqué. L'impact a été très positif comme vous l'avez souligné, c'était une très belle réussite par rapport aux moyens mis à disposition.

M. Olivier CALAIS

Je voulais dire un mot à propos du collège de Beaurainville et du championnat de France de canoë kayak. Je pense que ce qu'il est intéressant de partager c'est l'histoire du développement des activités dans le collège de Beaurainville de façon pluriannuelle. J'ai eu l'occasion de visiter le collège de Beaurainville pour faire un point de situation sur la section sportive scolaire. Il y a une dizaine d'années, il y a eu la volonté d'inscrire le canoë kayak dans le cadre de l'AS. Ceci a permis progressivement le développement d'un projet de section sportive scolaire, qui a été vu dès le départ, de façon liée avec le club local, la municipalité, la collectivité d'agglomération et on se retrouve ici à voir marqué championnat de France de canoë kayak. C'est le fruit d'une continuité éducative partagée et de montage d'un projet au départ par la complexité, en essayant de faire partager aux différents acteurs les enjeux. Au bout du compte, le reste de la France est venu à Beaurainville faire un championnat de France. La revitalisation des territoires ruraux est un enjeu essentiel qui est partagé par l'ensemble des acteurs qui sont ici autour de la table. C'est exemplaire car cela crée une dynamique territoriale, dans l'établissement. C'est beaucoup plus qu'une simple diapo, c'est un réel travail partenarial et qui mérite une attention prolongée et peut-être une diffusion.

M. Vincent LAVALLEZ

Pour rebondir sur les propos et pour les étayer, au service du Département c'est tout sauf une surprise qu'il y ait un championnat de France UNSS à Beaurainville. Car c'est une ville qui a une histoire autour du kayak et un établissement qui est dynamique. Ce qui est surprenant c'est que ça surprenne. C'est aussi, je pense, parce qu'on a du mal parfois à expliquer la genèse, l'histoire qui a fini par conclure l'organisation d'un championnat de France de canoë kayak à Beaurainville. Beaurainville c'est une base de canoë kayak qui a fait partie des premiers sites inscrits au plan départemental des espaces sites et itinéraires que le Département a créé. C'est un club qui fonctionne très bien, qui développe des actions. C'est un territoire qui travaille aussi sur son attractivité. Et peut-être qu'à l'occasion de ces manifestations, il faut que l'on ait un temps afin d'expliquer l'histoire, les origines du site, la dynamique locale, cela permettrait aussi de valoriser l'action des acteurs du terrain au quotidien et de passer un message aux structures qui viennent participer aux championnats pour expliquer les dynamiques qui ont lieu sur les territoires dans le Département du Pas-de-Calais. Et je pense que c'est d'autant plus important que l'on est dans une époque, notamment dans le domaine du sport où le leitmotiv c'est « mieux faire ensemble », on a maintenant bien l'illustration que quand des acteurs de différentes institutions travaillent ensemble on arrive à faire venir toute la France pour participer à un championnat de France de canoë kayak à Beaurainville.

M. Frédéric ROSELLE

Je vous propose de passer sur la perspective pour l'année en cours avec un championnat de France tennis de table collèges établissement, excellence et sport partagé qui aura lieu à Beuvry du 26 au 28 mai. On est exactement dans la même dynamique que ce que l'on vient d'expliquer sur Beaurainville et Liévin, avec les mêmes objectifs. On essaiera d'enrichir le projet avec les remarques qui viennent d'être faites. Les contacts ont déjà été pris avec les établissements, les collectivités et la commission mixte nationale. Ce projet est en bonne voie.

Nous en avons terminé avec les diapositives sur les rencontres UNSS, on passe maintenant sur le bilan et les perspectives sur les thématiques transversales. Je vous propose 10 minutes d'intermèdes afin de valoriser le travail qui est fait notamment par les jeunes reporters, organisateurs et d'avoir une vidéo qui va mettre en avant les grands événements organisés par le Département l'an dernier.

Je tiens à remercier M. PAYEN qui a réalisé ce montage. Et effectivement, nous étions sur un partenariat Beaurainville/Boulogne. Nous avons été fort bien accueilli par le club de Boulogne et les élèves ont pu réaliser la course en ligne. Très bien accueillis également par la ville de Boulogne qui nous a facilité l'accès à Nausicaa puisque l'ensemble du championnat a pu bénéficier de l'accès et de la visite du plus grand aquarium d'Europe.

Je vous propose de poursuivre sur les thématiques transversales à l'UNSS, qui sont issues du projet départemental de développement du sport scolaire. La première thématique est le sport partagé à l'UNSS car comme vous le savez dans le cadre de l'intégration des élèves en situation de handicap, l'UNSS s'est positionnée clairement sur une pratique partagée : des élèves valides et des élèves en situation de handicap dans les mêmes équipes. En 2018/2019, ce sont 4 associations sportives qui ont pratiqué. Et ont été recensées sur une pratique de sport partagé. Ce n'est pas énorme mais on travaille justement à la fois sur un recensement de ce qui existe, sur une sensibilisation. On a fait une enquête départementale qui est toujours en cours et on s'est rendu compte que le niveau d'information des collègues, que ce soit les coordonnateurs de district ou les professeurs EPS, était très diverse. Nous avons été très surpris de l'animation que cela a créé lors de la réunion des coordonnateurs de district. On s'est aperçu qu'il y avait peut-être une méconnaissance, plus un besoin d'information qu'un besoin de développement dans un premier temps. On voudrait favoriser la rencontre entre les établissements spécialisés et les établissements scolaires de secteur. L'idée est de pouvoir organiser un colloque, puisque qu'il y a des établissements spécialisés qui souhaitent participer mais qui n'ont pas d'élèves valides. Il faut donc qu'ils se rapprochent de collèges ou de lycées afin de pouvoir monter des équipes de sport partagé. Il y a une vraie dynamique qui est en train de se créer autour de Rang-du-Fliers. Un des obstacles, que les collègues ont pu constater, c'est qu'effectivement il y avait une nécessité d'informer et de se rencontrer afin de pouvoir développer les passerelles entre les établissements. On organise des compétitions spécifiques avec des adaptations au règlement. On accompagne la dynamique autour du badminton. On est vraiment sur favoriser l'inclusion, limiter les discriminations à travers de ce dossier du sport partagé qui est pour nous, encore une fois, un objectif qui n'était pas forcément dans les priorités 2016/2020 mais qui le devient sur 2020/2024.

M. Loïc DAROUSSIN

Pour information et pour la faire redescendre auprès des collègues, les 4 AS recensées en sport partagé l'ont été parce qu'elles ont participé à une compétition en tant qu'équipe de sport partagé ou bien c'est qu'elles proposent ce genre de pratiques au sein de leur AS ?

M. Frédéric ROSELLE

C'est pour la plupart des pratiques mixtes avec à la fois une pratique de sport partagé et une pratique classique. Ce sont donc 4 associations sportives qui ont participé aux rencontres organisées par l'UNSS. L'idée est de se servir du sport comme d'un levier pour favoriser et développer l'inclusion des élèves en situation de handicap.

M. Christophe SOUDANS

Je voudrais faire une remarque sur ce que l'on appelle handicap et la définition du handicap au sein de l'Education nationale et notamment sur les effectifs présents dans les établissements scolaires, qui ne sont pas forcément des élèves qui ont une difficulté de mobilité ou autre. Beaucoup d'élèves handicapés participent aux compétitions, je pense, puisque je ne sais pas le mesurer. Sans que cela se sache puisqu'ils sont inclus dans les effectifs. C'est peut-être quelque chose à relever aussi sur cet objectif de lutter contre les discriminations et de favoriser l'inclusion.

M. Frédéric ROSELLE

C'était l'objet de l'enquête. On a fait cette enquête de manière à savoir quels étaient les établissements qui avaient des dispositifs d'accueil spécifiques d'élèves en situation de handicap, combien étaient recensés, quelle était la sensibilité des professeurs EPS et quel était leur niveau de connaissance de ces dispositifs dans l'établissement. C'est là que l'on s'est rendu compte que c'était très variable et que cela allait de la méconnaissance à une connaissance très pointue et que des collègues EPS sont pilotes dans leur établissement. Effectivement, sur cette définition du handicap, pour nous sur le sport partagé, c'est le recensement en tant que MDPH. C'est cette attestation qui est retenue auprès de l'UNSS pour dire qu'un élève est en situation de handicap.

Mme Thouraya ABDELLATIF

Et comment savez-vous qu'un élève a une notification MDPH ? L'UNSS est un moyen d'irriguer une culture de l'accueil et de l'inclusion. Je pense que l'inclusion se fait de manière inconsciente, implicite, mais que c'est encore mieux lorsqu'elle est consciente et si on réalise qu'on a une ambition commune de rendre la société plus inclusive. Pourquoi ? car c'est une volonté présidentielle, puis ministérielle. Rendre la société inclusive est donc une priorité et l'école est un levier fort pour cela et notamment aujourd'hui, dans le Pas-de-Calais et dans le Nord, où on a une culture de l'établissement spécialisé. On a une part, par rapport aux autres Départements, d'élèves en établissement médicosocial beaucoup plus élevée. Car notre culture est d'externaliser la problématique de l'élève à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. Ce qui nous amène nous, au niveau du Département, à devoir s'attendre à un impact très fort des réformes sur l'inclusion. L'objectif du Président est de faire en sorte que les élèves qui avant étaient pris en charge dans les établissements spécialisés (je ne parle pas des pathologies très lourdes), reviennent dans le milieu ordinaire. Il faut donc s'attendre à ce que nous ayons de plus en plus à accueillir des élèves en situation de handicap de tous types. Le sport est un vecteur d'inclusion c'est pour cela qu'il me semblait que l'UNSS devait également porter cette volonté de transformation de la société. Et il faut donc qu'on se prépare, ainsi que tous les professeurs et si l'UNSS pouvait participer au fait que les enseignants soient plus informés, nous pourrions nous aussi agir sur des formations.

M. Olivier CALAIS

Je voudrais apporter un élément d'information. La discipline qui avait le plus de professeurs formés est l'éducation physique et sportive, c'est plus du double de la deuxième discipline. On a un vivier de professeurs EPS qui sont titulaires du 2CA-SH et qui constitue un point d'appui non négligeable. C'est le fruit d'une politique qui a été menée depuis 2003 et qui s'est vu freinée par les nouvelles dispositions relatives au CAPPEI qui font qu'aujourd'hui pour être en formation CAPPEI il faut être sur un poste spécialisé. Il y a une sorte de contradiction et c'est un obstacle sur lequel il faut qu'on travaille car on a la fois une volonté d'être dans une logique d'inclusion dans les établissements ordinaires mais l'accès à la formation est conditionné par le fait d'être sur un poste spécialisé. Je dis cela car nous sommes à la fois en présence d'un levier positif de nombre de professeurs formés et maintenant, il faut avoir conscience qu'il y a une difficulté pour mobiliser des professeurs à rentrer dans le dispositif. Effectivement, les pratiques sportives de l'association sportive scolaire traditionnellement n'ont pas été largement ouvertes et cela doit constituer un axe important du plan 2020/2024. Comme il y a les PIAL qui ont été mis en place, il y aura certainement des relations à mener avec les Chefs d'établissement qui sont responsables de ces dispositifs pour voir comment on peut mieux cibler les actions, faire des expérimentations sur des manifestations, des actions ou de la formation.

M. Frédéric ROSELLE

Cette diapo sur le sport partagé était la première thématique, qui sera transversale et qu'on enrichira au fur et à mesure des conseils.

M. Didier KONARKOWSKI

Concernant les élèves d'un IME qui viendraient dans un lycée professionnel. Peuvent-ils prendre une licence dans le lycée professionnel ou ont-ils leur propre licence ?

M. Frédéric ROSELLE

L'IME va s'affilier à l'UNSS pour 80€, il ne paie pas le contrat. Par contre, il y a une convention qui est signée entre l'IME et l'établissement scolaire de rattachement qui permet d'avoir une pratique partagée des élèves quel que soit l'établissement dans lequel ils se trouvent. Une fois que la convention est signée, on considère à l'UNSS, qui est une exception à la règle puisque normalement je rappelle que tous les élèves d'une équipe doivent faire partie de l'établissement, que les élèves de l'IME font partie de l'équipe au même titre que les élèves de l'établissement. Un IME n'ayant pas d'élèves valides, il ne pourrait pas pratiquer dans le cadre du sport partagé. La convention qui lie la structure spécialisée avec l'établissement scolaire de rattachement permet de constituer un échange dans un premier temps et de déboucher, si les établissements le souhaitent, sur des rencontres de sport partagé à l'UNSS. Si il y a des questions, il

ne faut pas hésiter à prendre contact avec nous. Nous sommes en capacité d'accompagner les démarches administratives à la fois sur l'affiliation avec le service régional, à la fois sur les démarches par rapport à la convention, les différentes problématiques de transport. Pour la deuxième diapositive, on reste sur la thématique transversale retenue avec la génération responsable. C'est le dossier des jeunes officiels. A l'origine c'était les arbitres et ce dossier s'est étoffé avec les coaches, organisateurs, les vice-présidents, les juges, les arbitres, les secouristes, les reporters. L'évolution 2016/2019 c'est 47.6% de formés dans l'année. En 4 ans, le nombre de jeunes officiels qu'on a formé dans l'année a augmenté de 47.6% par an. L'objectif est de favoriser l'accès à la prise de responsabilités. Nous avons des formations territorialisées dans les différentes activités physiques. On a le développement de compétences de formation de jeunes officiels pour les élèves qui ont déjà la certification nationale. C'est-à-dire que nous avons des jeunes officiels nationaux qui ont acquis des compétences techniques de juge ou d'arbitre et qu'on amène sur nos formations jeunes officiels à prendre la dimension de formateur. On avait fait l'expérience il y a quelques années à Saint Omer sur le championnat de France de kayak polo et cette initiative, qui était venue d'un besoin de terrain, s'est enrichie et maintenant c'est une vraie proposition qu'on peut faire pour ces jeunes officiels. Il y aura une formation départementale identifiée le 08 janvier cette année. Nous incitons les districts dans toutes les activités à développer des formations de territoire de manière à démultiplier ces actions. J'ai parlé tout à l'heure du projet spécifique à destination des jeunes filles et la prise de responsabilités diverses avec les jeunes coaches, les jeunes organisateurs, les jeunes vice-présidents élèves, les jeunes juges, les jeunes arbitres, les reporters. Je ne reviens pas sur les chiffres puisqu'ils vous ont été envoyés mais on peut revenir sur des explications si vous le souhaitez. Sachez que quand on dit qu'on a une augmentation de 47%, on est passé de 1 624 élèves formés dans l'année à 2 397 cette année pour un total de 5 916 certifications : 2385 chez les filles et 3 531 chez les garçons.

M. Vincent LAVALLEZ

Il y a sur ce sujet un vrai enjeu de transfert de compétences de ces jeunes du milieu scolaire vers le milieu associatif et peut-être avant de quantifier le nombre de jeunes qui sont jeunes officiels et qui ensuite jeunes arbitres, etc, peut-être faudrait-il qu'on travaille sur la notion de partenariat entre l'UNSS et les fédérations délégataires. On pourrait peut-être l'expérimenter au niveau du Département puisqu'au niveau national cela n'existe pas. Afin que ces compétences, que les jeunes développent à travers leur parcours UNSS, puissent être reconnues dans les fédérations délégataires et puissent être ensuite des viviers dans lesquels les fédérations délégataires puissent aller chercher des compétences qu'aujourd'hui elles ont de plus en plus de mal à trouver. On sait bien que le renouvellement des générations de bénévoles dans les associations sportives est un sujet majeur. Peut-être que des rapprochements encore plus importants entre ce qui est fait au sein de l'UNSS et au sein des fédérations délégataires serait quelque chose qui permettrait de donner une nouvelle dynamique. En tout cas, si vous êtes intéressés sur ce sujet, je vous propose d'y travailler car il y a de véritables enjeux et notamment sur la mobilisation du territoire autour des jeux olympiques et paralympiques de 2024. Si j'ai bien suivi les annonces qui ont été faites hier, il y a 10 000 services civiques qui sont attendus pour accompagner ces jeux de 2024. Si sur ces 10 000, il y en a quelques-uns qui viennent du Département du Pas-de-Calais, on aura un peu gagné l'un des enjeux des jeux olympiques sur le territoire. Et peut-être qu'en travaillant sur le décloisonnement de ces politiques de mobilisation des jeunes sur les fonctions de jeunes dirigeants, on créera une dynamique positive pour atteindre cet objectif. Sachez que si vous êtes intéressés pour y travailler, on peut faire l'interface pour y réfléchir soit avec le CDOS ou avec certaines disciplines s'il le faut.

M. Frédéric ROSELLE

C'est une proposition qui retient bien évidemment notre attention. Nous avons déjà quelques expériences avec des fédérations, peut-être pas de façon très structurée mais on a déjà avec l'athlétisme, le handball, des échanges là-dessus, avec le canoë kayak également. On s'inscrit dans cette démarche.

La troisième problématique qu'on vous propose également c'est « Génération 2024 ». On a 30 établissements secondaires qui sont labellisés aujourd'hui sur nos 206 associations sportives. L'idée pour nous est d'accompagner le développement de ce dossier, de faire la promotion des valeurs olympiques et d'encourager les associations sportives à s'inscrire dans cette dynamique olympique. Trois temps forts vous les connaissez, avec le forum académique du sport scolaire qui devait avoir lieu le 25 septembre qui est reporté. « Génération athlètes 2024 », c'est la génération qu'on faisait le 29 janvier dans lequel on pourrait inscrire le prochain conseil départemental, et les olympiades des benjamins.

M. Dominique CARON

Je voulais juste ajouter que c'est dans le souci de cohérence qui a été précisé tout à l'heure que nous sommes tous installés dans cette perspective des jeux 2024. Plutôt que de travailler chacun de son côté, autant travailler au parcours éducatif et sportif qui va bientôt voir le jour entre les différents acteurs qui ont l'habitude, de toute façon, de travailler ensemble. C'est vraiment, je pense, l'esprit du conseil départemental qui a été à l'initiative de réunir l'ensemble de ces acteurs.

M. Vincent LAVALLEZ

L'origine est multiple. On sait bien qu'aujourd'hui, les jeux olympiques et paralympiques de 2024 ne seront une réussite que s'ils ont généré une dynamique nationale et départementale, de mobilisation autour des pratiques physiques et sportives. Si on reste uniquement à l'organisation des jeux olympiques, 15 jours d'olympiades, à la rigueur on a pas besoin du Département du Pas-de-Calais, de l'Education nationale, car le comité d'organisation va très bien savoir le faire tout seul. On sera passé sans doute à côté d'une opportunité qui ne se renouvellera pas de sitôt, plutôt que d'essayer de faire en sorte que cet événement international puisse créer des dynamiques territoriales autour de la pratique sportive. On a pris au mot « Paris 2024 » pour nous inciter à nous engager dans cette démarche. On a été le relais de l'Education nationale aussi sur la question « génération 2024 » puisqu'on a un peu de compétences autour de l'accompagnement des collèves. Et dans la mesure où la politique sportive départementale a aussi mis en avant l'accompagnement du Département pour les fédérations sportives scolaires, il nous semblait naturel d'être dans cette dynamique-là. Et nous sommes aussi candidats au label terre de jeux Paris 2024, pour lequel on nous demande de nous mobiliser sur l'accompagnement de ces labels. C'est un enjeu important car si on ne réussit pas cette mobilisation des territoires et des populations, on ne va créer que des frustrations autour de Paris 2024. Ce sera un événement hors sol sur lequel la population ne va plus s'accrocher et ne va plus participer. Il y a donc des enjeux autour de ce sujet sur lesquels il faut que l'on travaille et la dynamique engagée, ensemble, depuis un certain temps est très positive. L'enjeu aujourd'hui va être la façon dont on va pouvoir proposer, aux établissements qui souhaitent obtenir un label génération 2024, un panel d'outils pédagogiques et techniques qui permettraient de les accompagner dans leurs démarches de labellisation car ce n'est pas toujours simple de répondre à un cahier des charges. C'est une orientation que l'on aimerait prendre pour 2020.

M. Olivier CALAIS

Tout à l'heure M. ROSELLE a parlé de 15% et l'objectif ministériel est de 20%. Aujourd'hui, 15% c'est énorme et nous pouvons donc féliciter ce beau résultat même s'il est à consolider. Il va y avoir un nouvel appel à label pour l'année scolaire 2020. Dans ce cadre-là, il faut aussi dire qu'il y a des jeunes du Pas-de-Calais qui font partie de la classe Coubertin Milliat. C'est une classe qui existe dans chacune des académies. Elle est constituée d'une trentaine d'élèves issus d'établissements différents qui étaient l'année dernière en classe de 5^{ème} et qui vont bénéficier d'un accompagnement et d'une formation pendant les vacances tous les ans jusqu'aux jeux de 2024. Ils vont être ambassadeurs de l'académie aux jeux de 2024 et vont être partie prenante de leur organisation sous des modalités qui restent à définir. Ces jeunes ont participé à leur premier regroupement pendant les dernières vacances au Creps de Wattignies. Globalement, la formation tourne autour de « qu'est-ce que c'est qu'être un ambassadeur ? » et ce que sont les jeux olympiques. L'idée est qu'au fil de leur parcours, ils aient une approche critique de ce que sont les jeux olympiques pour n'avoir non pas un avis de fan sans apprécier les éléments positifs et les éléments plus discutables. « Génération 2024 » mais aussi les éléments Jeunes Officiels, dont on a parlé précédemment, sont à relier avec le parcours scolaire des élèves car ils sont amenés à valoriser leur formation à plusieurs occasions. C'est le cas à la fin du collège mais c'est aussi le cas à la fin du lycée. Et il est important qu'autour des formations jeunes officiels on trouve des ponts avec le territoire, le milieu associatif. Mais il est aussi nécessaire que ces jeunes se rendent compte des compétences dont ils sont porteurs, qu'ils peuvent valoriser à l'intérieur de leur établissement scolaire mais aussi à l'occasion de moments clés tels que parcours sup. Car à un moment donné il faut-être capable de dire qui ont est, ce qu'on souhaite faire, ce dont on est porteur. Peut-être que de ce point de vue-là, un travail avec les Chefs d'établissement pourrait-être intéressant afin de voir comment des jeunes officiels du sport scolaire peuvent trouver des continuités sur des éléments de compétences transversales.

M. Frédéric ROSELLE

Je peux proposer qu'on ait le 29 janvier un exposé complet ou on aura plus de latitude. Ici on fait une présentation générale du cadre qui permet après de redéployer.

Le quatrième thème que je vous propose est la mobilité et le développement durable avec pour objectif d'accompagner les associations sportives dans leur projet de mobilité dans les perspectives de mutualisation des transports pour la rationalisation des coûts et pour avoir un impact le plus limité possible sur l'environnement avec : la programmation des rencontres élaborées lors des commissions mixtes départementales et régionales avec les collègues, un accompagnement financier des collectivités, une initiative de déplacement en transports en commun, le développement de visio-conférence, le développement de cross éco-citoyens.

Mme Thouraya ABDELLATIF

Nous l'avions évoqué ensemble, plutôt que d'organiser soi-même, il faut faire en sorte que les élèves soient dans une démarche active par l'organisation de leurs trajets.

M. Frédéric ROSELLE

C'est ce que je voulais évoquer et dont nous avons déjà parlé ensemble. L'idée est d'avoir des expériences sur 2020/2024 qui seraient menées dans des établissements, des districts et pouvoir avoir une généralisation de ces actions et pourquoi pas d'avoir une journée identifiée, comme pour les jeunes officiels, avec des rencontres et des déplacements de proximité. Il y a des choses à innover.

M. Bertrand DERQUENNE

C'est vertueux d'un point de vue du développement durable mais aussi d'un point de vue économique en parlant de la trésorerie des AS d'un point de vue général. Il y a des bus à haut niveau de service qui passent sur Béthune/Bruay pour aller sur le pays minier et c'est dommage de ne pas utiliser ces moyens qui sont mis à disposition, qui sont d'ailleurs écoresponsables plutôt que de continuer à faire du taxi-bus qui coûte aux AS, aux collectivités. Et cela nous permet de construire de véritables déplacements pour nos élèves et de travailler autrement la mobilité.

M. Frédéric ROSELLE

Ces deux systèmes sont complémentaires. Tous les établissements ne sont pas en centre-ville. Je complète car j'ai eu un Chef d'établissement du privé avec qui on avait échangé sur la mutualisation des transports. Et quand je lui explique que c'est 1.40€ par élève, il me demande si c'est mensuel. Car le collège est dans une zone rurale et cela est donc très intéressant. Pour les établissements de centre-ville, c'est effectivement peut-être moins rentable que pour des établissements éloignés. On retrouve la même problématique au niveau départemental. Un district comme Boulogne bénéficie d'un peu plus, notamment lorsque les rencontres sont organisées sur le bassin minier, de la mutualisation. Mais à l'inverse, ils ont aussi des contraintes puisqu'ils ont deux heures de transport pour venir alors que pour un collègue habitant Liévin, pour le cross, ses élèves et lui rentrent chez eux 10 minutes après. Tout cela fait partie d'un équilibre qui est le fruit d'une construction qui nécessite d'être enrichi d'un certain nombre d'initiatives pour aller vers une adéquation avec les nouveaux modes de transport qui sont mis en place.

La dernière thématique proposée est le développement de la pratique féminine. On a, sur 4 ans, une augmentation de 9.41% de filles licenciées. On atteint pour la première fois la barre des 40% de filles licenciées dans le Département dans le rapport garçons/filles. On serait sur l'objectif de toujours favoriser l'accès à la pratique avec le développement de pratiques athlétiques et de cross qui sont des pratiques qui mobilisent fortement les filles. Monsieur le Directeur académique faisait tout à l'heure une allusion à un programme de développement de pratiques tel que le hip hop, le break dance. Ce sont des activités nouvelles qui rentrent dans le programme olympique et qui mobilisent aussi les filles. Nous nous sommes rendus compte que sur la dimension des jeunes officiels, la majorité des élèves qui s'engageaient étaient des filles, nous sommes donc sur le développement de ce dossier. Dans tous les règlements maintenant, nous sommes sur une mixité de pratiques, parfois une parité. Voilà les perspectives qui sont à la fois en lien avec ce qui s'est fait sur 2016/2020 et ce qui sera développé sur 2020/2024.

Le quatrième thème est pour chaque année de faire un focus sur l'année en cours. Pour 2019/2020, je vous proposais de faire un focus sur : - la prise de responsabilité associative. L'idée est de se saisir de l'opportunité des élections pour mettre en lumière la vie associative avec une continuité des formations secrétaires, trésoriers des AS / sur le projet d'AS et sur les projets districts / un partenariat à développer avec l'association des actions éducatives / l'accès aux responsabilités des activités de l'association sportive. On irait sur le lancement d'une commission départementale génération responsable que la Direction nationale nous incite à organiser et qui est mûre maintenant pour être lancée dans le Département. Pour rappel, 71 associations sportives dont le vote était conforme ont participé aux

élections en 2015. On espère que les actions qui ont été et sont menées actuellement vont permettre d'augmenter ce nombre de participations conformes sur les élections de 2019.

La dernière thématique concerne les finances. Aujourd'hui, elle n'est pas abordée de façon spécifique.

Voilà la proposition qui pourrait vous être faite en termes d'animation du conseil départemental pour les 4 prochaines années autour de ces thématiques et qui pourra être enrichie en fonction de l'actualité mais qui nous servirait de base de discussion. Encore une fois, l'idée est que ces diapositives soient connues de tout le monde et qu'elles servent à alimenter le débat, le pilotage stratégique de l'UNSS dans le Département du Pas-de-Calais avec l'ensemble des points de vue. L'ensemble des documents sont envoyés sur votre adresse personnelle car les chiffres financiers n'ont pas besoin d'être diffusés à tous les établissements scolaires. Je vous invite à vous rapprocher de Mme LEMANCEL et Mme JOUY si vous souhaitez les recevoir sur une adresse particulière.

Y a-t-il des questions ?

Mme Thouraya ABDELLATIF

Je suis ravie des orientations qui sont choisies au niveau de ce conseil départemental UNSS. L'école est vraiment un tout et il faut savoir décloisonner pour servir ces grandes ambitions et notamment la grande ambition qu'est l'égalité des chances sous le vocable du projet académique de l'excellence pour tous. Cela veut dire identifier la capacité de ce système à infléchir les déterminismes sociaux. On le voit à travers la volonté de réflexion sur la mixité. Il y a aussi une autre composante avec les jeunes les plus défavorisés, c'est également une grande orientation et des choses sont faites pour rééquilibrer la prise d'initiative avec une dynamique de responsabilisation, d'engagement citoyen. Nous sommes également dans une dynamique d'inclusion, qui est un enjeu énorme. Pour moi, l'UNSS est un moyen ressource pour servir le projet de l'école qui est décliné localement par des projets d'établissement. Un projet d'établissement se construit, en contractualisant sur des indicateurs. Il faudrait réfléchir à inclure dans le contrat d'objectif l'UNSS et l'association sportive. Il ne faut pas hésiter à réfléchir dans toutes les compétences que vous jugez utiles pour permettre à l'élève de se sentir valorisé, qu'il se sente compétent et capable de transmettre ses compétences et de les réinvestir dans un milieu extérieur. Je pense que le sport est porteur de beaucoup de compétences. Il y a beaucoup de choses dont on doit s'emparer de manière formalisée afin que ce ne soit pas des actions spontanées, de valeur, et que cela se traduise par des certifications, des compétences validées. Quand on compare les systèmes éducatifs, les plus performants sont ceux où l'on a le plus de relations avec les parents. On sait que l'école a beaucoup de difficultés à travailler avec les parents et l'école qui sait le faire est beaucoup plus égalitaire, plus efficace. Et je me demandais dans quel cadre l'UNSS pouvait aussi être un biais pour cette coéducation. Je lance cette idée, on pourrait peut-être engager des choses et on pourrait peut-être faire une diapositive sur ce thème à l'avenir.

M. Olivier CALAIS

Sur la question des parents, ce qui est remarquable dans les 5 dernières années au moins, c'est le taux de participation des parents sur les compétitions UNSS. Le nombre de parents présents lors des cross est impressionnant. Cela veut dire que sans qu'on leur demande, ils viennent. Il ya certainement des éléments à faire fructifier sur cette relation qui se fait spontanément. Cela rejoint aussi la question de la vie des AS car dans les bureaux des AS il y a, normalement, des représentants des parents. La question qui se pose est de savoir si on a une action volontariste dans ce cadre-là ou pas mais en tout cas on sait qu'il y a une disposition d'une partie des parents. On sait que les parents des élèves qui sont en section sportive ont plaisir à venir dans l'établissement scolaire et qu'on leur parle d'autre chose que de mauvais résultats etc. Je rejoins le point de vue de Mme ABDELLATIF sur l'idée qu'il y a peut-être des leviers à travailler en liaison avec ça et les Chefs d'établissements.

Mme Thouraya ABDELLATIF

Lorsqu'on fait le tour des établissements on se rend compte que les parents ne veulent plus venir parce que pour eux l'établissement a une connotation négative. Et je pense que par le sport, l'UNSS, on peut donner une autre image de l'école et réussir à récupérer des parents, cela peut-être un levier de communication.

M. Dominique CARON

L'inscription dans un territoire peut également être un levier car ces parents sont parents des élèves inscrits dans un collège, mais ils sont aussi inscrits dans des clubs sportifs locaux, dans la politique locale et là ils ne sont plus parents, ils sont acteurs de leur territoire. En créant cette dynamique territoriale, je pense qu'on a tous à y gagner.

M. Vincent LAVALLEZ

Je rejoins cette vision. Les enjeux sont le décloisonnement des structures, des activités qui sont toutes imbriquées les unes dans les autres. Evidemment les parents d'élève peuvent-aussi être des personnes bénévoles dans une association, ou en recherche d'activité physique et sportive, les enfants peuvent aussi être à un moment des déclencheurs de prise de conscience. On parlait des questions de mobilité, on sait que c'est une démarche pédagogique qui peut aussi intéresser les parents, les concerner en les accompagnant à la compétition dans le bus qui passe en bas de chez soi. C'est aussi une démarche inclusive à destination des enfants mais aussi des parents qui bénéficie à l'ensemble de la communauté éducative et l'ensemble des partenaires. Peut-être que la bonne réponse est de réfléchir à comment décloisonner les dispositifs, les opérations portées par le sport scolaire, le sport fédéral et le sport associatif dans sa globalité pour en faire une démarche pédagogique cohérente pour l'ensemble des acteurs du territoire.

M. Vincent LAVALLEZ

La question qu'il faut se poser c'est : pourquoi ne viennent-ils pas ? L'offre de participation qui leur est proposée ne correspond plus forcément aux attentes des parents. Le mouvement sportif se plaint, à juste titre, qu'on a du mal à faire rentrer les jeunes dans les fonctions bénévoles alors que les statistiques nationales prouvent le contraire. Sauf que l'engagement des jeunes dans les associations françaises n'est plus le même modèle que celui qui a conditionné l'engagement des bénévoles auparavant. Un jeune ne s'engage plus dans une association comme il s'engageait dans les années 80 ou 90, il y d'autres formes d'engagement qu'il faut inventer, proposer à ces jeunes. Et je pense que c'est la même chose pour les familles, il y a de plus en plus de bénévoles dans les associations françaises sauf que les formes d'engagement sont en train d'évoluer. Je crois qu'il y a un décalage entre l'offre actuelle de mobilisation et les attentes de la population.

M. Frédéric ROSELLE

Je vous propose de terminer ce conseil avec la diffusion de la fin du montage réalisé par M. PAYEN.

Mme Thouraya ABDELLATIF

Merci à tous d'avoir participé à ce conseil départemental UNSS

Fin du conseil départemental à 16h35.